THE COUNCIL OF
ATLANTIC PREMIERS

COUNCIL OF ATLANTIC PREMIERS

ANNUAL REPORT FOR 2003-2004

CAP
council of atlantic premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cap-cpma.ca

ISBN 0-920925-40-5
ISSN 1707-5971

TABLE OF CONTENTS

Page

Letter from the Premiers i

Letter from the Secretary ii

Council of Atlantic Premiers 1

Council Secretariat 2

Regional Strategic Initiatives 3

Regional Cooperation – Atlantic
- Atlantic Provinces Community College Consortium 5
- Council of Atlantic Ministers of Education and Training 6
- Atlantic Insurance Harmonization 8
- Atlantic Procurement Coordinating Committee 9

Regional Cooperation – Maritime
- Maritime Provinces Harness Racing Commission 9
- Maritime Provinces Higher Education Commission 10

Conference of New England Governors
and Eastern Canadian Premiers 13

Appendix I – Council Organizational Chart 16
Appendix II – Financial Operating Summary 17
Appendix III – Council Directory 18

106-01528/

LETTER FROM THE PREMIERS

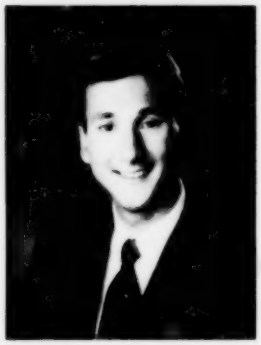

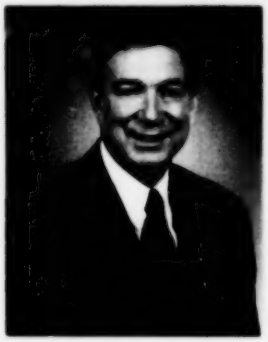

Bernard Lord, Premier
New Brunswick

Danny Williams, Premier
Newfoundland &
Labrador

John Hamm, Premier
Nova Scotia

Pat Binns, Premier
Prince Edward Island

It is our pleasure to present the annual report of the Council of Atlantic Premiers for the period April 1, 2003 to March 31, 2004. This annual report includes highlights of work accomplished by the Council and its agencies. Each of us strongly believes that Atlantic Canada is more vibrant and prosperous as a result of the commitment to regional collaboration.

The initiatives reported in the following pages reflect a broad spectrum and will continue to have an impact on the quality of life of Atlantic Canadians. These initiatives benefit greatly from the commitment displayed throughout provincial government departments and agencies.

Collaboration in education, health, transportation, and energy continue to be areas of focus of the Council and we consider this collaborative commitment essential to the prosperity of all Atlantic Canadians.

We look forward to continuing the long history of Atlantic cooperation which will result in a stronger region within Canada and on the world stage.

LETTER FROM THE SECRETARY

December 1, 2004

Premier Bernard Lord
Premier Danny Williams
Premier John Hamm
Premier Pat Binns

On behalf of the Council of Atlantic Premiers and its agencies, I am pleased to submit the Council of Atlantic Premiers (CAP) annual report for 2003-2004.

The role of the Secretariat continues to be lead coordinating body which provides project management, administration and policy support for regional cooperation. The Secretariat provides added value by addressing issues that require immediate regional attention and employing efficient and effective processes to achieve desired outcomes.

As part of its continued commitment to improve its management performance, the CAP Secretariat attained ISO 9001:2000 Quality Management Designation in February 2004. The ISO designation and adherence to the designation is a commitment made by the Secretariat to maintain high standards in inspecting production processes, updating records, maintaining equipment, training employees, and handling customer relations. I believe that this commitment to the ISO program will result in improved service to our clients.

The following report highlights the initiatives and activities undertaken by the Council of Atlantic Premiers and demonstrates how regional cooperation is making a positive difference in the lives of Atlantic Canadians.

Respectfully submitted,

Ed Cramm
Secretary to Council

Background

The Council of Atlantic Premiers (CAP) was established in May 2000, with the signing of a *Memorandum of Understanding on Regional Cooperation* by Premiers Bernard Lord, New Brunswick; Brian Tobin, Newfoundland and Labrador; John Hamm, Nova Scotia; and Pat Binns, Prince Edward Island.

The **VISION** of the Council is to systematically identify and exploit opportunities through joint action, and to reach ends together that may not be achievable alone.

The **MISSION** of the Council is to provide an enabling and organizational capacity to facilitate collaboration, joint actions, and regional agendas of the premiers to realize the benefits of regional cooperation.

The **MANDATE** of the Council is to:

- develop common Atlantic Canada positions for Council of the Federation meetings and First Ministers' Conferences;
- develop common Atlantic Canada positions on national issues;
- promote the interests of Atlantic Canadians;
- coordinate joint activity in areas of mutual agreement, including, but not limited to, trade promotion, federal-provincial fiscal arrangements, and economic and social cooperation; and
- coordinate joint analysis and review of economic and fiscal, social, cultural and environmental programs and policies which affect or concern the Atlantic provinces.

The work of the Council is effected through the coordination of the premiers meeting as a group, the Secretariat, central committees, and regional agencies and working groups. An organizational chart is presented in Appendix I.

Key Accomplishments

In 2003-04, the CAP Secretariat implemented a number of initiatives as set out in its 2003-04 business plan.

- A research study on perceptions toward Atlantic Canada as a region in which to live and conduct business
- A research study on challenges and strategies for improving accessibility to equity capital financing
- Completion of a three-volume report on Atlantic insurance harmonization
- Creation of the Atlantic Health Human Resources Association
- Creation of the Council of Atlantic Ministers of Education and Training

- Coordination of the implementation of the premiers' Action Plan for regional cooperation
- Development of professional development resources for students with special needs
- Publication of resources to promote literacy in the school systems
- Agreement by ministers of energy to proceed with harmonized regulations for oil and gas, and a regional electricity supply framework
- Designation of ISO 9001:2000 for the CAP Secretariat

These key accomplishments during the past year will serve as a framework to continue the implementation of regional initiatives in 2004-05.

COUNCIL SECRETARIAT

Background

The Secretariat was established in 1971 to organize and expedite the work of the Council of Maritime Premiers. The role has remained similar in the transition to the Council of Atlantic Premiers. The Secretariat performs head office functions for regional agencies and employees and serves the premiers in meeting the goals of the Council of Atlantic Premiers. The Secretariat's responsibilities include:

- assisting Council to fulfill its responsibilities;
- coordinating activities of the Council and following up on decisions and initiatives of the premiers;
- encouraging regional approaches in provincial decision making; and
- providing the institutional memory of the Council.

Staff of the Secretariat provide services to the Council of Atlantic Premiers, the Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET), and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP). Special funding arrangements are in place for the CAMET and the NEG/ECP Conference.

Secretariat staff are employees of the Council while the other Council agencies, except the CAMET, employ staff directly.

The Regional Treasury Board (RTB) Secretaries' Committee, comprised of provincial deputy ministers, supports Council on the management of funds and regional employees. Financial accountability is preserved in several ways. Agency budgets are reviewed by the Secretaries' Committee and then approved by Council. Public funds for Council agencies are recommended to the legislatures as part of provincial estimates. An external auditor reports to the Council on the disposition of funds. Financial operating summaries for the reporting period are presented in Appendix II. Audited financial statements are available on request.

As part of its continued commitment to improve its management performance, the CAP Secretariat attained ISO 9001:2000 Quality Management Designation in February 2004. ISO 9001:2000 is an international set of five related standards for qualification of global quality assurance and quality control standards. Adherence is accomplished through an application process for ISO 9001:2000 certification in company standards for inspecting production processes, updating records, maintaining equipment, training employees, and handling customer relations.

REGIONAL STRATEGIC INITIATIVES

Major steps were taken to improve reading literacy skills with the release of a number of CAMET resources: four English-language brochures; two reading assessment resources; French-language arts resources; novels for grades 3 to 6; three French-language booklets on literacy; social studies resources for grades 4 to 6; and an Atlantic provinces' atlas.

In the area of higher education, the provinces completed a report on the infrastructure needs of our post-secondary institutions to pursue potential funding options between institutions and the federal and provincial governments.

The Atlantic Provinces Community College Consortium developed a new 2004-2007 Strategic Plan and received approval for the new 2004-2005 APCCC Business Plan, *A Plan for Collaboration*. In addition, the APCCC collaborated with the CAP Labour Market Information (LMI) group to hold a construction sector labour market symposium for the region on November 6-7, 2003 in Moncton.

The Atlantic departments of health and post-secondary education continue to develop regional responses to address the challenge of health human resource planning. The CAP Secretariat coordinates meetings of the Atlantic deputy ministers responsible for health and education and the Atlantic Advisory Committee on Health Human Resources (AACHHR). The principal objective of these committees is to improve the responsiveness of the health labour force by recommending policies that meet the human resource requirements of Atlantic Canada's health care systems. Within their mandate, the AACHHR exchanges information on new and revised health education programs, analyzes issues and recommends responses to occupation-specific issues.

During the 2003-04 fiscal period, Atlantic governments conceived and implemented an initiative to quantify future demand for health services and develop a planning tool to ensure adequate education and training programs exist in Atlantic Canada. The Atlantic Health Education Training Planning Study, with financial support from Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC), will provide the region with an information support base to enable government to analyze the impact of various policy alternatives on the training of health practitioners in Atlantic Canada. Using the project management services of the Atlantic Health Human Resources Association, the Atlantic provinces engaged internationally recognized researchers to construct a simulation model for use in health human resources planning.

In 1999, Atlantic premiers directed departments of health to establish Health Infostructure Atlantic (HIA) to "be a leader in promoting and adopting information and communication technologies, information products, and knowledge that improves the planning, delivery, management and monitoring of health and community-based services available to Atlantic Canadians." Since its inception, HIA has facilitated regional development of Common Client Registries in each province, Tele-i4 capacity (interprovincial integration of images and information), and Case Management Tools that provide health departments with common operating standards that improve the efficiency with which health information is accessed. HIA will continue to access funding and coordinate the development of common standards in the area of electronic health records, tele-health and health surveillance. Further information on these initiatives can be obtained online at www.gov.ns.ca/health/hia.

The Atlantic Procurement Coordinating Committee (APCC) developed two initiatives intended to harmonize provincial tendering regulations and to liberalize trade policies for provincial procurement. These initiatives are:

- *Standardized Terms and Conditions for Bidders* – to be posted electronically on provincial and CAP websites, to simplify and streamline the procedures and regulations the four provincial governments utilize for procurement of goods and services; and
- *Revisions to the Atlantic Procurement Agreement (APA)* – a draft APA is intended to update and re-focus the existing APA (1996) towards lowered thresholds, easier reporting, introduction of reciprocity provisions and more emphasis on supplier development.

Under the May 2002 Atlantic Energy Ministers (AEM) Forum, the four Atlantic energy ministers committed to pursue a more collaborative regional approach in the development of complementary energy policies and common approaches to the federal government on energy matters. Ministers met in Sydney Mines, Nova Scotia in February 2004 and set out a work plan which included: pursuing federal/provincial cooperation in reducing the regulatory burden for participants in the offshore oil and gas energy industry; seeking federal clarification and certainty on federal climate change regulations. The ministers also agreed to establish a working group to report back on electricity issues, including regional electricity marketplace issues, future generation requirements, transmission infrastructure development, renewable energy and demand side management.

Under the AEM initiative, the region's power utilities have been engaged in a dialogue with government officials to develop a regional process and framework for the long-range development of the Atlantic electricity sector.

New opportunities were explored in the areas of immigration, air access, and securities.

The Council undertook a regional review of immigration with the aim of cooperating to increase recruitment and retention of immigrants in the region.

ATLANTIC PROVINCES COMMUNITY COLLEGE CONSORTIUM

Background

The strategic goals of the Atlantic Provinces Community College Consortium (APCCC) are to enhance the quality and cost-effectiveness of the community college systems of the four Atlantic provinces through the pursuit of cooperative and collaborative initiatives. The key areas of performance expectations include: quality; accessibility; mobility and portability; relevance and responsiveness; research and scholarship; and accountability.

The APCCC Board representatives include the community college presidents, the assistant deputy ministers/senior directors of the four government departments responsible for advanced education, and a representative of the CAP Secretariat. The Chair of the APCCC Board and the location of meetings rotate among the region's community colleges. There is an Executive Director, to organize joint initiatives and act as secretary to the Board. The APCCC is administered through the Council of Atlantic Premiers.

The Atlantic region's community colleges, advanced education departments, and the Council of Atlantic Premiers successfully completed the 2001-2004 three-year planning cycle. The APCCC's first business plan titled, *A Framework for Collaboration*, was designed to provide a vehicle for moving forward past the initial pilot phase with continued cooperation among the public providers of community college education and training in the region.

Highlights

The senior college and government officials met three times this year and accomplishments included the following.

- The first regional meeting between the APCCC college presidents and the ministers and deputy ministers responsible for the community colleges was held on February 17, 2003 in Halifax.

- The APCCC collaborated with the CAP Labour Market Information (LMI) group to hold a construction sector labour market symposium for the region on November 6-7, 2003 in Moncton. The symposium *Atlantic Canada – Working Together to Build Our Future* provided a forum for the construction industry, colleges, and governments to share provincial research on labour supply/demand, examine current practices regarding construction trades recruitment and training, and establish benchmarks for developing a regional assessment. The proceedings of the symposium were published.

- The APCCC facilitated the region's community colleges' participation in the pan-Canadian, Canarie-funded *eduSource Canada Project*. This national e-learning initiative prototyped the development of a collaborative learning object repository.

- The Atlantic colleges' tourism education and training departments involved with the *Memorandum of Understanding Creating the Atlantic Colleges Tourism Education Consortium* (ACTEC) held the inaugural Atlantic Canada Tourism Educators' Conference, June 2003 in Charlottetown.

- The APCCC colleges held a *Designing the Learning College* forum on October 4-7, 2003 in Sydney, NS. It brought together the region's senior college management to review best practices and to explore opportunities for improving community college education through innovation, experimentation, and institutional transformation. This forum was the first in a three-part series that will see technology-enabled networking and communities of practice expanded among the region's 4,000-plus college faculty and staff.

- The community colleges worked with the Atlantic Advisory Committee on Health Human Resources (AACHHR) to reduce barriers and ensure the interprovincial availability of seats for students wanting to access out-of-province community college health-related education and training programs.

- The community colleges continue to advance pan-regional mobility and transferability through the promotion of the *Memorandum of Understanding on College Transfer Credits Among the Atlantic Community Colleges*. The APCCC colleges have developed an inventory of programs to support a collective approach to identifying credit transfer agreements.

- The APCCC developed a new 2004-2007 Strategic Plan and received approval for the new 2004-2005 APCCC Business Plan, *A Plan for Collaboration*.

COUNCIL OF ATLANTIC MINISTERS OF EDUCATION AND TRAINING

Background

In March 2004, Hon. Madeleine Dubé, New Brunswick Minister of Education, Hon. Margaret-Ann Blaney, New Brunswick Minister of Training and Employment Development, Hon. John Ottenheimer, Newfoundland and Labrador Minister of Education, Hon. Jamie Muir, Nova Scotia Minister of Education, and Hon. Mildred Dover, Prince Edward Island Minister of Education, announced the establishment of the Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET), replacing the Atlantic Provinces Education Foundation (APEF). CAMET's purpose is to promote regional cooperation in all areas of education and training, and will play a key role in establishing joint positions on national education issues and on matters pertaining to the federal government.

CAMET intends to build on the success experienced by APEF in coordinating and implementing regional education initiatives, with the objectives of improving learning for all Atlantic Canadians, optimizing efficiencies, and bringing added value to provincial initiatives and priorities.

In the 2003-2004 period, Atlantic ministers of education met three times, including the inaugural meeting of CAMET.

Highlights

Anglophone Projects

The anglophone sector of CAMET continued work on several projects in 2003-2004 aimed at improving student learning and support for program implementation:

- development of a draft resource, *Planning for Curriculum Integration: a Resource for Educators*–a handbook to assist teachers with the multi-faceted process of integrating curricula in their classrooms;
- development of K-9 social studies resources (curriculum guides, student texts and teacher guides). Resources for grades K-2 and grade 7 were piloted and grade 6 and grade 8/9 resource tenders were released;
- development of a literacy 7-9 resource project, a handbook designed to assist teachers in helping struggling readers;
- reading assessment resource designed to assist teachers in assessing reading comprehension of students in grades 4-6; and
- professional development resource, *Meeting Behavioural Challenges: Creating Safe and Caring Learning Environments* and the accompanying teacher's resource.

Francophone Projects

The francophone sector of CAMET completed several projects in 2003-2004 aimed at improving student learning and support for program implementation:

- grade 2-8 French-language arts curriculum resources;
- adaptation of Groupe Beauchemin's thematic atlas, reflecting the Atlantic region;
- three remaining booklets of a series of seven aimed at promoting literacy—the three booklets target libraries, preschools and community leaders;
- grade 4-6 social studies' resource *Regard sur les provinces atlantiques*;
- document outlining the integration of identity (sense of belonging) and culture into the different curricula;
- literacy contest for grade 9-12 students—the winning entry was transferred to a poster distributed in francophone schools in Atlantic Canada for the promotion of literacy;
- the 11th annual summer institute for French-language school principals was held in New Brunswick; and
- departments continued the regional acquisition and distribution of French-language audiovisual resources through the French video library.

French Second Language Projects

The French second language sector of CAMET continued its work in support of program implementation, with the completion of the following projects in 2003-2004:

- analysis of survey results of grade 11 students no longer enrolled in core French; and
- *Fascicule pour l'emploi du francais en francais de base*, a document which provides teachers with strategies to increase the use of the target language in a French second language class.

Bus Bulk Purchasing

CAMET continues to use the power of bulk purchasing to lower the cost of purchasing school buses. In 2003-2004 the winning submission provided a well-equipped, environmentally advanced, fuel-efficient school bus at a lower price than the previous year.

ATLANTIC INSURANCE HARMONIZATION

Background

This project has been an ongoing initiative since the late 1990s to pursue the potential advantages of harmonizing and modernizing the insurance industry regimes in each Atlantic province. A draft Atlantic model insurance harmonization act was brought forward by a working group consisting of the four provincial superintendents of insurance, with the recommendation that the project proceed to the next phase—detailed legislative drafting and preparation of regulations.

The origin of the project stemmed from industry submissions that province-specific legislative and regulatory requirements for the insurance industry represented a cost-generating regulatory burden to the Atlantic insurance marketplace. The project represents an estimated investment of $150,000 over six years in terms of meeting costs, rounds of consultations, research and expert review. The project achievements and regional benefits of the proposed Atlantic model insurance harmonization act are summarized by superintendents. The model act:

- is a landmark example of regional cooperation, unique in Canada;
- harmonizes, modernizes and improves upon existing legislation in each province;
- contains consumer protection provisions, and provisions of incorporation and operation of provincial insurance companies;
- accommodates changing industry practices and the impact of technology; and
- more clearly delineates between regulatory requirements and legislative provisions, creating a framework more responsive to changing industry conditions.

Highlights

Auto insurance reform and pressures on the offices of the superintendents due to auto insurance issues has delayed the completion of the harmonization project. Auto insurance reforms, including the Atlantic Auto Insurance Task Force process of 2003, have taken a separate track within each province. Therefore, to expedite the progress of the model act, the auto insurance provisions in the model act were removed. The superintendents' working group recommended proceeding to the next project phase involving regional coordination to ensure the legislation and development of the regulations are completed in a timely and effective manner.

ATLANTIC PROCUREMENT COORDINATING COMMITTEE

Background

The *Atlantic Procurement Agreement* (APA) is one of the longest-standing examples of regional cooperation which establishes a regional process for monitoring provincial government procurement practices, sets the oversight responsibilities of the Atlantic Procurement Coordinating Committee (APCC), competitive tendering thresholds, as well as objectives to pursue joint tendering and Atlantic supplier development opportunities. The original agreement of 1992 was amended in 1996 and this *Memorandum of Agreement of Reduction of Inter-provincial Trade Barriers Relating to Public Procurement* remains in effect today.

Highlights

The APCC has focused its efforts on revising and modernizing the APA, developing an online Atlantic standardized terms and conditions document for bidders, as well as continuing to pursue joint tendering opportunities. In March 2003, the APCC was working on a final draft of a new procurement agreement; however, it was determined to set this initiative aside until the results and directions from the amendment process for the national *Agreement on Internal Trade* (AIT) became clearer in laying out a new national context for regional procurement policy arrangements. The Council of the Federation has made the amendments to the AIT a priority issue and the provincially approved work plans include an accelerated schedule for amending the procurement chapter of the AIT.

In June 2004, premiers launched the Atlantic standardized terms and conditions for bidders initiative aimed at making Atlantic provinces tenders for goods and services more accessible to all Atlantic suppliers by being posted online. The project harmonizes the tendering requirements of the four provinces, which simplifies and streamlines the process and improves the potential for region-wide joint tendering.

REGIONAL COOPERATION – MARITIME

MARITIME PROVINCES HARNESS RACING COMMISSION

Background

The Council of Maritime Premiers established the Maritime Provinces Harness Racing Commission (MPHRC) in 1994. The Commission was established as the region's harness racing authority with the jurisdiction to govern and regulate harness racing throughout the Maritime provinces. It is comprised of six members appointed by the provincial governments.

Highlights
The Commission issued licenses to eight Maritime racetracks, seven of which hold both live and simulcast racing events.

In addition to its normal administrative and regulatory activities, the Commission:
- implemented a continuing education and evaluation program that included a new officials' seminar and judges' seminar;
- recruited officials through the apprenticeship program;
- completed the Officials' Field Procedures Manual;
- held appeal and complaint hearings to resolve grievances;
- conducted industry meetings on setting race and stake dates, rule changes and planning sessions;
- established procedural guidelines information requirements for setting up off-track betting theatres;
- reviewed applications and issued off-track betting theatre licences and made recommendations to the Canadian Pari-Mutuel Agency on racetrack home market areas;
- assisted in the negotiation and establishment of telephone account betting;
- facilitated contract discussions between track management and horsemen's associations;
- ordered and conducted a financial investigation of a licensed racetrack that formed the foundation for a five-year financial plan and a five-year joint agreement among horsemen and racetrack management;
- developed a draft field procedures manual for race officials for implementation in the 2004 racing season;
- conducted an industry consultation process for the review of a new comprehensive rulebook;
- developed a method for the standardization of financial reporting by racetracks; and
- published a newsletter and distributed it to industry members.

By invitation of Standardbred Canada, the Director of Racing attended the World Trotting Conference representing Canada. In addition, he made presentations to the North American Pari-Mutuel Association on changing regulatory roles and to a forum of Canadian horse racing regulators on dealing with common national issues and the setting of national standards in horse racing.

The Maritime industry is now formally associated with Standardbred Canada which is the official registry of standardbred horses and the record-keeping body for the Commission.

MARITIME PROVINCES HIGHER EDUCATION COMMISSION

Mandate
The Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) was established in 1974. The MPHEC is an agency of the Council of Maritime Premiers that acts as a regional agency for post-secondary education. Its mandate is to:
- undertake measures intended to ensure the quality of academic programs and teaching at the post-secondary institutions within its scope;

- collect, maintain and disseminate information about post-secondary education in the Maritimes;
- stimulate cooperative action among institutions and governments to enhance efficiency and effectiveness; and
- administer regional programs within the Maritimes as well as interprovincial agreements to provide additional educational opportunities for Maritime students.

In carrying out its functions, the Commission focuses primarily on university education and gives first consideration to improving and maintaining the best possible service to students as life-long learners.

Highlights

Review of the Policy on Quality Assurance – It has been five years since the implementation of the cursory review process, and in December 2003, the Commission agreed it was an opportune time to seek input from MPHEC staff and board members, the AAU-MPHEC Academic Advisory Committee, and institutions on its schedule on the implementation of the programme review process. The objectives of the consultation process include identifying ways to increase the efficiency and effectiveness of the staff-based programme review process as well as identifying ways to increase the clarity and organization of the policy document. The key outcome of the consultation is a re-write/re-organization of the policy document to clarify and enhance the intent of the policy and the programme review procedures and guidelines. The revised policy document is expected to be released in the fall of 2004.

Review of Academic Programmes – Institutions are required to submit proposals for new or modified programmes to the Commission for approval prior to implementation. Upon receipt, the vast majority of all programme proposals undergo a cursory review; that is, they are reviewed by staff and granted automatic approval if they meet agreed-upon criteria. If a proposal does not meet the information requirements, additional clarification and information is sought from the submitting institution or the proposal is forwarded to the Academic Advisory Committee for an in-depth assessment. In 2003-2004, the Commission considered a total of 51 programme proposals; of these, 25 programmes were approved through the cursory review process, 22 programmes were approved through in-depth assessment, and four were recorded for information only.

Monitoring of Institutional Quality Assurance Policies and Practices – The purpose of this initiative is to ascertain that the procedures used by institutions to assess the quality of existing programmes and other functions, as appropriate, are performing adequately as quality control and quality improvement mechanisms. The Quality Assurance Monitoring Committee, a joint committee of the Association of Atlantic Universities (AAU) and the Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC), carries out the monitoring function on behalf of the Commission. The pilot phase of the new monitoring function was officially completed in September 2003. Dalhousie University and St. Thomas University volunteered to take part in the pilot phase. The two final reports assessing the quality assurance policies and procedures at these two universities are available online at www.mphec.ca. The remaining universities on the Commission's schedule will undergo the process over the next three years.

Data and Information – The Commission's data and information system is the primary resource supporting the Commission's information and research activities and is comprised of several databases, including: Enhanced Student Information System (ESIS) (previously the University Student Information System - USIS); graduate data (Statistics Canada); MPHEC programme review data; Canadian Association of University Business Officers (CAUBO); University and College Academic Staff Survey (UCASS); and the Graduate Follow-up Surveys (MPHEC's and Statistics Canada national graduate surveys). External sources of data and information are also employed as the need arises. In any given year, MPHEC staff answer as many as 300 ad hoc requests for quantitative data.

Graduate Follow-up Survey – The purpose of the survey programme of Maritime university graduates is to monitor the integration of recent graduates into the labour market, and to track elements such as mobility patterns, debt repayment, returning to study and graduates' assessment of various aspects of their university program. In addition, it allows the Commission to monitor changes in these key variables and their interrelationships over time.

At its April 28, 2003 meeting, the Commission established a new survey schedule. Beginning with the Class of 1999, the Commission now plans to interview every fourth Maritime university graduating class (cohort) two and five years after graduation. In addition, a ten-year-out pilot survey is planned with the Class of 1996 (previously surveyed in 1997 and 2000).

On May 13, 2003, the Commission released the *Survey of 1999 Maritime University Graduates in 2001*, available online at www.mphec.ca. The report found that two years after graduating from universities in the Maritimes, members of the Class of 1999 enjoy high employment rates, earn more than previous graduates and are satisfied with their education. In addition, results showed that even though more graduates borrowed more money and are coping with significantly greater debt loads than members of previous classes, the vast majority still agree that the money and time invested in their degree was worth it.

Work is now well underway to conduct the five-year-out longitudinal survey of the Class of 1999. A request for proposals was released on March 19, 2004.

Trends in Maritime Higher Education – This series publishes short, in-depth analyses of important issues in higher education in the Maritimes. Articles recently published under this series are available online at www.mphec.ca and include: *The Gender Gap in Employment Outcomes of University Graduates* (March 2004) and *Profile of Maritime University Students: Enrolment, Participation and Degree Completion* (October 2003). A third article under development and slated for release in the fall of 2004 will explore the topic of the impact of family educational background on graduate outcomes, including debt and repayment patterns.

Faculty Recruitment and Retention in the Maritimes – On February 17, 2004, the Commission presented *Strategies for Faculty Renewal in the Maritimes* to the ministers of education of the Maritime provinces. This document, available online at www.mphec.ca, is the outcome of discussions among representatives of the region's degree-granting institutions, faculty associations, graduate student associations, provincial governments, the Council of Atlantic Premiers, the Association of Universities and Colleges of Canada, and federal government agencies during the MPHEC's Symposium on Faculty Recruitment and Retention, held in Moncton in October 2002. The purpose of *Strategies* is to help institutions and governments in the region to address the issue of faculty renewal in a competitive hiring environment created by a wave of faculty retirements and an under-supply of new PhDs.

Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Programme Funding Arrangements – The Commission continued to administer agreements with other Canadian provinces to place Maritime students in programmes of study not available in this region. The Commission also maintained the intra-Maritime agreement for sharing the costs of regional programmes, by which each Maritime province provides funding transfers for its students enrolled in programmes in either of the other two provinces that are not offered in the home province.

CONFERENCE OF NEW ENGLAND GOVERNORS AND EASTERN CANADIAN PREMIERS

Background

The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP) first met in 1973 and has met annually since then, with the exception of 1991, 1992 and 1996. The NEG/ECP has successfully undertaken a number of initiatives in the areas of trade, energy, environment, oceans, forestry, agriculture, fisheries, transportation, information technology, and tourism—all of which have contributed to the well-being of the citizens of the region.

The 28th Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers took place in Groton, Connecticut on September 7-9, 2003. The Conference focused on energy, security, jobs, and the environment.

Committee Activities

Environment

Environmental issues have been a critical component of premiers' and governors' agenda since the inception of the NEG/ECP. In 1998, the *Acid Rain* and *Mercury Action Plans* were approved by premiers and governors for implementation. In 2001, a *Climate Change Action Plan* was adopted.

Acid Rain Steering Committee (ARSC)

The Acid Rain Steering Committee has been active on many fronts, implementing its action plan. Current projects include:

- harmonizing data between the two countries to enable scientists and the public to better understand the impact of sulfur and nitrogen deposition;
- raising awareness of the relationship of air quality to public health; and
- mapping the impact of sulfur and nitrogen deposition on our region's forests.

Climate Change Steering Committee (CCSC)

The Climate Change Steering Committee is overseeing several projects including:

- developing an inventory and registry of regional greenhouse gas emissions;
- benchmarking energy efficiency of government buildings;
- promoting renewable energy use and energy efficiency; and
- fostering research and developing linkages to the university/college and municipal sectors.

Mercury Task Force (MTF)

At the 28th NEG/ECP Conference, the MTF announced that not only had they met their interim goal of mercury reduction in the region, but they had exceeded it by achieving a 55% reduction in overall mercury emissions in the NEG/ECP region. With the project reaching a mature phase, the MTF will now meet on an annual basis and report to premiers and governors every second year.

Trade and Globalization Committee (T&G)

In addition to conference calls, the Trade and Globalization Committee met in June 2003 and in March 2004 and the Transportation Working Group met in May 2003. Several projects were advanced in this period, including:

- proposal and subsequent work for improving rail freight data inventory collection as follow-up to the Northeast Association of State Transportation Officials' (NASTO) study;
- cooperation proposals and improved planning between federal and state and provincial transportation and customs officials for infrastructure upgrading and roll-out of new customs programs (FAST and NEXUS) at border crossings, as well as support for Operation Safe Commerce;
- regional transportation issues were advanced, including a position paper on air access and US pre-clearance approvals, harmonization of weight and size requirements for trucking, and promotion of Intelligent Transportation Systems (ITA) technologies;
- report for US/Canada cross-border certification for professional engineers; and
- proposal and further development of a three-year trade plan.

Northeast International Committee on Energy (NICE)

This longstanding NEG/ECP committee has hosted regional energy roundtables and conferences, produced energy research reports, as well as briefings and recommendations to senior state and provincial officials on regional electricity and oil and gas issues. In addition to conference calls, the NICE met in November 2003 in Boston. NICE has several initiatives underway including:

- development of a two-year NICE action plan;
- follow-up stakeholder consultations from the New Brunswick report *Barriers to Inter-jurisdictional Electricity Transmission Development in New England and Eastern Canada* (Navigant);
- research and report on the regional implications of the August 14, 2003 power blackout in the US and Canada; and
- preparation of a renewable energy power resources planning database and report.

APPENDIX I – COUNCIL ORGANIZATIONAL CHART

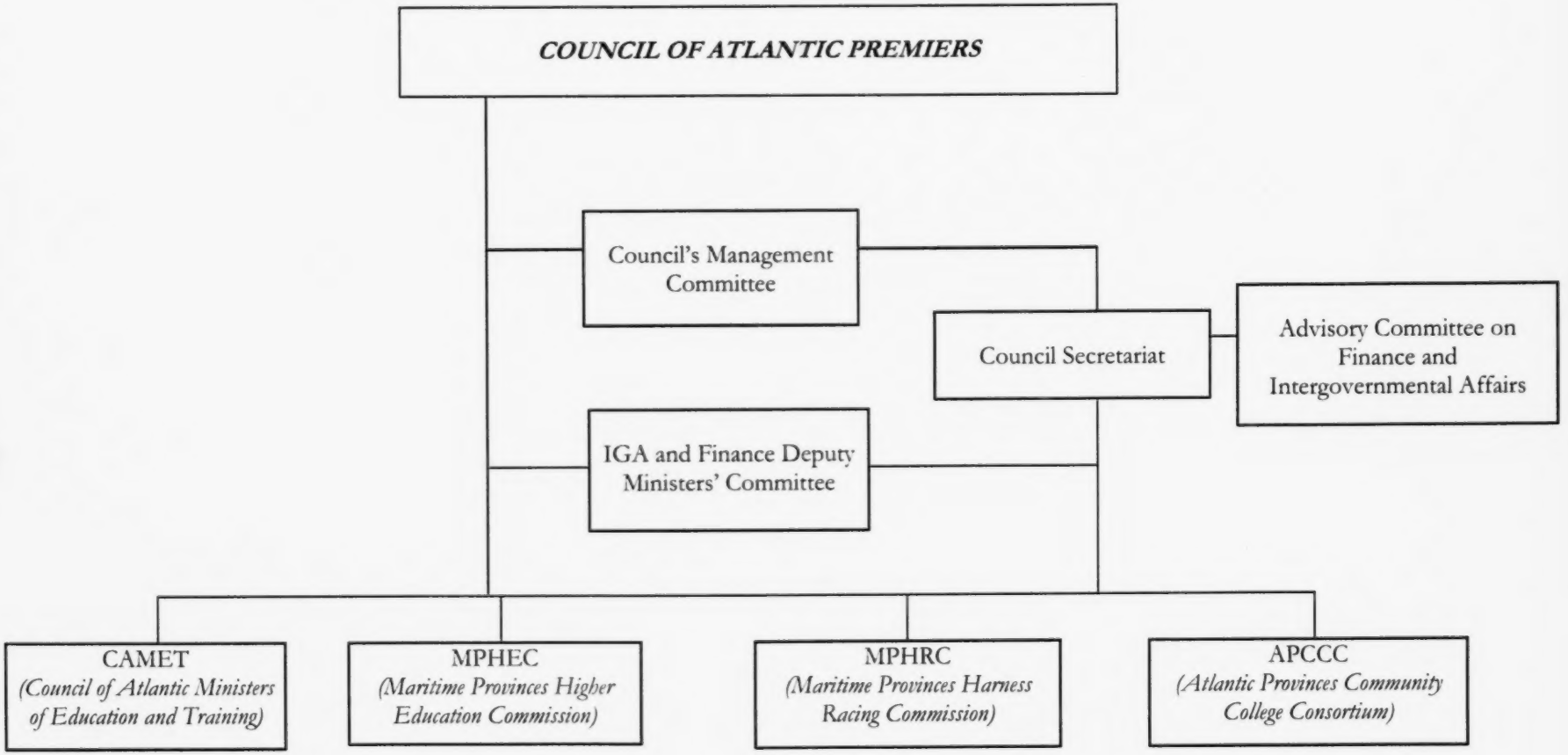

COUNCIL OF ATLANTIC PREMIERS
Statement of Consolidated Fund Revenue, Expenditures and Operating Surplus
For the year ended March 31, 2004

	Budget $	2004 Actual $	2003 Actual $
REVENUE			
Province of New Brunswick	1,043,420	981,621	1,146,707
Province of Newfoundland and Labrador	277,872	277,872	16,313
Province of Nova Scotia	1,331,460	1,254,510	1,447,214
Province of Prince Edward Island	258,465	247,215	262,142
Other	650,219	649,307	502,850
	3,561,436	3,410,525	3,375,226
EXPENDITURES			
Council Secretariat	1,305,483	1,220,488	1,136,028
Maritime Provinces Harness Racing Commission	572,500	627,781	542,420
Maritime Provinces Higher Education Commission	1,414,035	1,147,484	1,047,061
	3,292,018	2,995,753	2,725,509
Grants –			
Action Plan Trust Fund	0	0	218,283
Atlantic Provinces Community College Consortium	72,500	72,500	72,500
Atlantic Provinces Education Foundation	212,230	212,230	212,230
Champlain Institute	0	0	28,125
	3,576,748	3,280,483	3,256,647
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENDITURES FOR THE YEAR	-15,312	130,042	118,579

Council Secretariat

Council of Atlantic Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: (902) 424-7590
Fax: (902) 424-8976
info@cap-cpma.ca / www.cap-cpma.ca

Ed Cramm, Secretary to Council/Co-Secretary to NEG/ECP
Rhéal Poirier, Assistant Secretary to Council/
Secretary to CAMET/Assistant Co-Secretary to NEG/ECP
Rod Casey, Chief Financial Officer
Bill Breckenridge, Regional Coordinator
Glenn Davis, Regional Coordinator
Brad Hodgins, Regional Coordinator
Guylaine Roy, Regional Coordinator
Joe Rudderham, Regional Coordinator

Angela Buckles, Administrative Assistant
Doreen Hamilton, Administrative Assistant
Janice Henderson, Administrative Assistant
Karen Hosking, Administrative Assistant
Sharon Pinaud, Receptionist
Jackie Ruggles, Accounting Clerk
Hannah Stewart, Finance and IT Officer

Atlantic Provinces Community College Consortium

c/o College of the North Atlantic
P.O. Box 413
Grand Falls-Windsor, Newfoundland and Labrador A2A 2J8

Tel: (709) 292-5625
Fax: (709) 292-5625

Cyril Farrell, Executive Director

Council of Atlantic Ministers of Education and Training

P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: (902) 424-5352
Fax: (902) 424-8976
camet-camef@cap-cpma.ca / www.camet-camef.ca

Rhéal Poirier, Secretary

Maritime Provinces Harness Racing Commission

3-A Gerald McCarville Drive
P.O. Box 128
Kensington, Prince Edward Island C0B 1M0

Tel: (902) 836-5500
Fax: (902) 836-5320

Dr. Paul Hogan, Executive Director

Maritime Provinces Higher Education Commission

82 Westmorland Street, Suite 401
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Tel: (506) 453-2844
Fax: (506) 453-2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Mireille Duguay, Chief Executive Officer

LE CONSEIL DES PREMIERS
MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

CPMA
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique
Case postale 2044, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cap-cpma.ca

ISBN 0-920925-40-5
ISSN 1707-5971

TABLE DES MATIÈRES

Page

Lettre des premiers ministres i

Lettre du secrétaire ii

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique 1

Secrétariat du Conseil 2

Initiatives stratégiques dans la région 3

Coopération régionale – Atlantique
- Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique 5
- Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation 7
- Harmonisation des lois sur les assurances des provinces atlantiques 9
- Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique 9

Coopération régionale – Maritimes
- Commission des courses attelées des provinces maritimes 10
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes 11

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada 14

Annexe I – Organigramme du Conseil 17
Annexe II – États financiers sommaires 18
Annexe III – Annuaire du Conseil 19

LETTRE DES PREMIERS MINISTRES

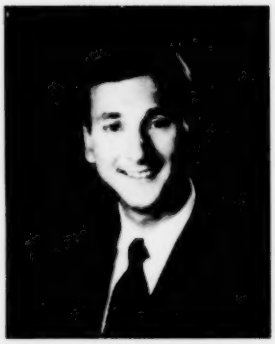

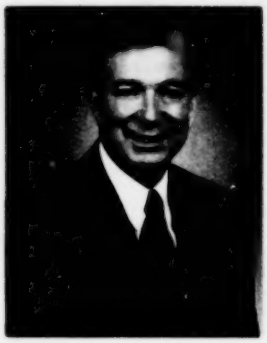

Bernard Lord,
premier ministre
Nouveau-Brunswick

Danny Williams,
premier ministre
Terre-Neuve-et-Labrador

John Hamm,
premier ministre
Nouvelle-Écosse

Pat Binns,
premier ministre
Île-du-Prince-Édouard

C'est avec plaisir que nous présentons le rapport annuel du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique pour la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004. Le présent rapport illustre les faits marquants des réalisations du Conseil et de ses organismes. Chacun d'entre nous croit fermement que l'engagement du Canada atlantique envers la collaboration régionale apporte à la région une prospérité et un dynamisme accrus.

Les initiatives décrites dans les pages qui suivent couvrent un large éventail et continueront d'avoir des répercussions sur la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes de l'Atlantique. De telles initiatives bénéficient grandement de l'engagement que l'on constate partout dans les ministères et organismes des gouvernements provinciaux.

La collaboration au chapitre de l'éducation, de la santé, des transports, et du secteur énergétique demeure un thème central du Conseil et nous maintiendrons cet engagement envers la collaboration, une approche essentielle à la prospérité de tous les Canadiens et les Canadiennes de l'Atlantique.

Nous nous réjouissons d'entretenir la longue tradition de coopération qui existe en Atlantique, laquelle se traduira par une région plus forte au sein du Canada et sur la scène mondiale.

LETTRE DU SECRÉTAIRE

Le 1er décembre 2004

Premier ministre Bernard Lord
Premier ministre Danny Williams
Premier ministre John Hamm
Premier ministre Pat Binns

Au nom du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) et de ses organismes, je suis heureux de soumettre le rapport annuel du Conseil pour la période de 2003-2004.

Le Secrétariat poursuit son rôle premier d'organisme de coordination assurant les fonctions de gestion de projet, d'administration et d'appui aux politiques en matière de coopération régionale. Le Secrétariat procure de la valeur ajoutée en traitant des questions qui nécessitent une attention régionale immédiate et en ayant recours à des processus économiques et efficaces pour atteindre les résultats visés.

Comme manifestation de son engagement permanent à vouloir améliorer son rendement en matière de gestion, le Secrétariat a obtenu l'homologation ISO 9001-2000 (gestion de la qualité) en février 2004. L'homologation ISO et le respect de ses principes témoignent de l'engagement pris par le Secrétariat à maintenir des normes élevées relativement à la vérification de ses processus de production, à la mise à jour des dossiers, à l'entretien d'équipement, à la formation des employés et à la gestion des relations avec la clientèle. Je crois que cet engagement envers le programme ISO se soldera par un meilleur service à nos clients.

Le rapport qui suit fait ressortir les initiatives et les activités entreprises par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et illustre à quel point la coopération régionale joue un rôle positif dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de l'Atlantique.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le secrétaire du Conseil,

Ed Cramm

Contexte

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) a vu le jour en mai 2000 avec la signature d'un *Protocole d'entente sur la coopération régionale* par les premiers ministres Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, Brian Tobin, de Terre-Neuve-et-Labrador, John Hamm, de la Nouvelle-Écosse, et Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La **VISION** du Conseil est de cerner et d'exploiter systématiquement les possibilités par l'entremise d'une action conjointe, et de parvenir ensemble à des fins qui seraient peut-être impossibles à atteindre individuellement.

La **MISSION** du Conseil est de fournir des moyens d'action et une structure organisationnelle favorisant la collaboration, les actions conjointes et les objectifs régionaux des premiers ministres afin de bénéficier des avantages de la coopération régionale.

Le **MANDAT** du Conseil est :

- d'élaborer des positions communes au Canada atlantique en préparation aux rencontres du Conseil de la fédération et des Conférences fédérales-provinciales des premiers ministres;
- d'élaborer des positions communes au Canada atlantique au sujet de questions d'intérêt national;
- de défendre les intérêts de la population du Canada atlantique;
- de coordonner des activités conjointes dans des domaines d'entente mutuelle, notamment la promotion commerciale, les accords fiscaux fédéraux-provinciaux, et la coopération économique et sociale;
- de coordonner une analyse et un examen mixtes des politiques et des programmes économiques, financiers, sociaux, culturels et environnementaux qui touchent ou qui concernent les provinces de l'Atlantique.

Le Conseil exerce ses fonctions grâce à la coordination des rencontres des premiers ministres, du Secrétariat, des comités centraux, des organismes régionaux et des groupes de travail. L'annexe I présente l'organigramme du Conseil.

Réalisations clés

En 2003-2004, le Secrétariat a mis en branle plusieurs des mesures régionales énoncées dans son plan d'activités de 2003-2004.

- Étude de recherche sur l'image du Canada atlantique en tant que région où vivre et faire des affaires
- Étude de recherche sur les défis et sur les stratégies liées à l'amélioration de l'accès au capital de risque
- Réalisation d'un rapport en trois volumes sur l'harmonisation des lois sur les assurances dans la région de l'Atlantique
- Création de l'Association sur les ressources humaines en santé de l'Atlantique
- Mise sur pied du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation

- Coordination de la mise en œuvre du Plan d'action des premiers ministres pour la coopération régionale
- Élaboration de ressources de perfectionnement professionnel pour les élèves à besoins spéciaux
- Publication de ressources visant à promouvoir la littératie dans les réseaux scolaires
- Entente des ministres de l'Énergie sur l'harmonisation des règlements en matière de pétrole et de gaz et sur la mise en place d'un cadre régional pour l'approvisionnement en électricité
- Homologation ISO 9001-2000 du Secrétariat

Ces réalisations serviront de tremplin pour la mise en œuvre des mesures régionales en 2004-2005.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Contexte

Le Secrétariat a été créé en 1971 pour organiser et faciliter le travail du Conseil des premiers ministres des Maritimes. Il a continué à jouer le même rôle dans la transition vers le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Il sert de bureau central aux employés et aux organismes régionaux, et il appuie les premiers ministres dans la réalisation des buts du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Les responsabilités du Secrétariat comprennent, entre autres :

- aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités;
- coordonner les activités du Conseil et assurer le suivi des décisions et des initiatives prises par les premiers ministres;
- encourager les approches régionales à la prise de décisions provinciales;
- être la mémoire institutionnelle du Conseil.

Le personnel du Secrétariat offre des services au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, au Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC). Des dispositions spéciales sont prises pour le financement du CAMEF et la Conférence des GNA/PMEC.

Les membres du personnel du Secrétariat sont des employés du Conseil, tandis que les autres organismes du Conseil, à l'exception du CAMEF, engagent leurs employés directement.

Le Comité des secrétaires du Conseil du Trésor régional, composé de sous-ministres provinciaux, appuie le CPMA dans la gestion des fonds et du personnel régional. La responsabilité financière est maintenue de diverses façons. Ainsi, les budgets des organismes sont examinés par le Comité des secrétaires et approuvés ensuite par le CPMA. Les fonds publics destinés aux organismes régionaux du CPMA sont recommandés dans le cadre des budgets des dépenses présentés aux assemblées législatives des provinces. Un vérificateur externe rend compte au CPMA de l'utilisation des fonds. Des états financiers sommaires de la période visée par le rapport sont présentés à l'annexe II. On peut se procurer des états financiers vérifiés sur demande.

Dans la foulée de son engagement permanent à vouloir améliorer son rendement en matière de gestion, le Secrétariat a obtenu l'homologation ISO 9001-2000 (gestion de la qualité) en février 2004. Cette désignation est fondée sur un ensemble de cinq normes internationales en matière d'assurance et de contrôle de la qualité. Toute organisation souhaitant obtenir l'homologation ISO 9001-2000 est tenue de prouver que les normes qu'elle a adoptées pour vérifier ses processus de production, de mise à jour des dossiers, d'entretien d'équipement, de formation d'employés et de gestion des relations avec la clientèle répondent aux critères.

INITIATIVES STRATÉGIQUES DANS LA RÉGION

D'importantes mesures ont été prises pour améliorer les compétences en lecture par la publication d'un certain nombre de documents d'accompagnement du CAMEF : quatre brochures en anglais, deux trousses d'évaluation des compétences en lecture, du matériel pédagogique de langue française pour les arts; des romans pour les classes de la 3^{e} à la 6^{e} année; trois livrets en français sur la littératie; du matériel pédagogique en sciences humaines pour les classes de la 4^{e} à la 6^{e} année et un atlas des provinces de l'Atlantique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les provinces ont rédigé un rapport sur les besoins en infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire de la région afin de profiter des possibilités de financement au sein même des établissements et auprès des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (CCCPA) a élaboré un nouveau Plan stratégique 2004-2007 et obtenu l'approbation pour son nouveau Plan d'activités 2004-2005 intitulé *A Plan for Collaboration*. De plus, le CCCPA a organisé, de concert avec le groupe de l'Information sur le marché du travail (IMT) du CPMA, un symposium sur le marché du travail pour le secteur de la construction de la région, les 6 et 7 novembre 2003 à Moncton.

Les ministères responsables de la santé et de l'enseignement postsecondaire des provinces de l'Atlantique continuent à élaborer des solutions régionales en réponse aux défis de la planification des ressources humaines en santé. Le Secrétariat du CPMA coordonne des rencontres avec les sous-ministres de la région atlantique responsables de la santé et de l'éducation et le Comité consultatif sur les ressources humaines en santé de l'Atlantique (CCRHSA). L'objectif principal de ces comités est d'améliorer l'adaptabilité de la main-d'œuvre médicale en recommandant l'adoption de politiques qui satisfont aux besoins en ressources humaines des systèmes de soins de santé du Canada atlantique. Dans le cadre de son mandat, le CCRHSA partage des renseignements sur de nouveaux programmes ou des programmes révisés de formation en santé, analyse les enjeux et formule des recommandations à ce sujet.

Durant l'exercice 2003-2004, les gouvernements des provinces de l'Atlantique ont conçu et mis en œuvre une initiative permettant de quantifier la demande future de services de santé et ont aussi élaboré un outil de planification afin de veiller à la mise en place de programmes d'enseignement et de formation adéquats au Canada atlantique. Une étude sur la planification de la formation et de l'enseignement en santé au Canada atlantique, réalisée grâce à l'appui

financier de Développement des ressources humaines et des compétences Canada (DRHCC), dotera la région d'une base de renseignements à laquelle les gouvernements auront recours pour analyser les répercussions possibles des politiques envisagées en matière de formation des professionnels de la santé au Canada atlantique. Par l'entremise des services de gestion de projet de l'Association sur les ressources humaines en santé de l'Atlantique, les gouvernements des provinces de l'Atlantique ont embauché des chercheurs de réputation internationale pour concevoir un modèle de simulation applicable à la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé.

En 1999, les premiers ministres de l'Atlantique ont exigé des ministères responsables de la santé qu'ils créent l'Infostructure atlantique de la santé (IAS) pour en faire « un organisme de première ligne dans la promotion et l'adoption des technologies de l'information et des communications, des produits d'information, et du savoir susceptibles d'améliorer les fonctions de planification, de prestation, de gestion et de contrôle des services de santé et des services communautaires accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes de l'Atlantique. » Depuis sa création, l'IAS a permis, à l'échelle régionale, de créer des registres communs de la clientèle dans chaque province, d'établir une capacité Télé-i4 (intégration interprovinciale des images et de l'information) et d'élaborer des outils de gestion de cas qui procurent aux ministères responsables de la santé des normes d'exploitation communes pour rendre plus efficace l'accès aux renseignements sur la santé. L'IAS continuera à se prévaloir du financement et à coordonner l'élaboration de normes communes relativement aux dossiers de santé électroniques, aux télé-soins et à la surveillance de la santé. On peut obtenir de plus amples renseignements sur ces initiatives en consultant le site Web suivant : www.gov.ns.ca/health/hia.

Le Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique (CCMPA) a élaboré deux projets visant à harmoniser les règlements relatifs aux appels d'offres ainsi qu'à libéraliser les politiques commerciales relatives aux marchés publics provinciaux. Ces initiatives sont les suivantes :

- *Des conditions générales normalisées pour les soumissionnaires* qui seront affichées sur les sites Web des provinces et du CPMA et qui simplifient et rationalisent les procédures ainsi que les règlements auxquels ont recours les quatre gouvernements provinciaux pour s'approvisionner en biens et services;
- *Révision de l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique (EMPA)* – On prévoit produire une ébauche de l'EMPA pour actualiser et réorienter celle actuellement en vigueur (1996), en visant des seuils plus bas, des façons plus simples de présenter les rapports, l'adoption de clauses de réciprocité et le développement accru des sources d'approvisionnement.

Durant le Forum des ministres de l'Énergie des provinces de l'Atlantique (MEPA) en mai 2002, les quatre ministres de l'Énergie se sont engagés à adopter une approche régionale plus collaborative dans l'élaboration de politiques énergétiques complémentaires et des approches communes face au gouvernement fédéral sur les questions d'énergie. Les ministres se sont rencontrés à Sydney Mines (Nouvelle-Écosse) en février 2004 et ont adopté un plan de travail comprenant les mesures suivantes : maintenir la coopération fédérale-provinciale visant à alléger le cadre réglementaire du secteur extracôtier du gaz et du pétrole et demander au gouvernement fédéral de clarifier et de confirmer sa réglementation relative aux changements climatiques. Les ministres ont également convenu de mettre sur pied un groupe de travail chargé de faire rapport sur des questions d'intérêt dans le domaine de l'électricité, notamment en ce qui concerne le

marché régional de l'électricité, les besoins futur en production, le développement des infrastructures de transport, les sources d'énergie renouvelable et la gestion axée sur la demande.

Dans le cadre de cette initiative des MEPA, les sociétés d'électricité de la région ont amorcé le dialogue avec les représentants du gouvernement afin d'élaborer un processus et un cadre régional de développement à long terme du secteur de l'électricité au Canada atlantique.

De nouvelles possibilités ont été examinées dans les domaines de l'immigration, de l'accès au service aérien et des valeurs mobilières.

Le Conseil a entrepris l'examen régional du dossier de l'immigration en vue de coopérer pour accentuer le recrutement d'immigrants et les inciter à demeurer dans la région.

COOPÉRATION RÉGIONALE – ATLANTIQUE

CONSORTIUM DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Contexte

Les objectifs stratégiques du Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (CCCPA) sont d'améliorer la qualité et le rapport coût-efficacité des réseaux de collèges communautaires des quatre provinces de l'Atlantique par la mise en œuvre d'initiatives de coopération et de collaboration. Les principales attentes en matière de rendement touchent les domaines suivants : la qualité, l'accessibilité, la mobilité et la transférabilité, la pertinence et l'adaptabilité, la recherche et l'avancement des connaissances, et la responsabilité.

Le comité directeur du CCCPA est formé des directeurs des collèges communautaires, des sous-ministres adjoints ou des directeurs principaux des quatre ministères responsables de l'enseignement supérieur, et d'un représentant du Secrétariat du CPMA. Il y a alternance du président du comité directeur du Consortium et des lieux de réunion entre les collèges communautaires de la région. Un directeur général organise des initiatives conjointes et agit à titre de secrétaire du comité directeur. Le CCCPA est administré par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Les collèges communautaires des régions de l'Atlantique, les ministères responsables de l'enseignement supérieur et le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique ont terminé avec succès le cycle de planification triennal 2001-2004. Le premier plan d'activités du CCCPA, intitulé *Un cadre favorisant la collaboration* se voulait un outil pour poursuivre, une fois franchie l'étape de projet pilote, la coopération entre les fournisseurs publics de programmes d'éducation et de formation dans les collèges communautaires de la région.

Faits marquants
Les hauts fonctionnaires des gouvernements et les directeurs des collèges se sont réunis trois fois cette année. Parmi leurs réalisations, mentionnons les suivantes :

- La première rencontre régionale des présidents et directeurs des collèges du CCCPA et des ministres et sous-ministres responsables des collèges communautaires a eu lieu le 17 février 2003 à Halifax.

- Le CCCPA a collaboré avec le groupe de l'Information sur le marché du travail (IMT) du CPMA en vue d'organiser un symposium sur le marché du travail pour le secteur de la construction de la région, les 6 et 7 novembre 2003 à Moncton. Intitulé *Atlantic Canada – Working Together to Build Our Future*, ce forum a permis au secteur de la construction, aux collèges et aux gouvernements de partager des résultats de recherche provinciale sur l'offre et la demande du marché du travail, de se pencher sur les pratiques actuelles relatives au recrutement et à la formation dans les métiers de la construction, et d'établir des points de référence en vue d'élaborer un mode d'évaluation régionale. Les délibérations du symposium ont été publiées.

- Le CCCPA a facilité la participation des collèges communautaires de la région au projet pancanadien financé par l'entremise de l'initiative CANARIE, *eduSource Canada*, un projet national d'apprentissage électronique qui a mené à la conception d'un modèle de banque d'objets d'apprentissage coopératif à distance.

- Les départements chargés de l'enseignement et de la formation en tourisme dans les collèges de l'Atlantique, qui ont préparé le *protocole d'entente instituant le Consortium en éducation touristique des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique*, ont tenu leur première conférence des éducateurs touristiques de l'Atlantique, au mois de juin 2003, à Charlottetown (Î.-P.-É.).

- Les collèges du CCCPA ont organisé un forum intitulé *Designing the Learning College* du 4 au 7 octobre 2003, à Sydney (N.-É.). Les cadres de gestion des collèges de la région qui y étaient réunis se sont penchés sur les pratiques exemplaires et ont exploré les possibilités d'améliorer l'enseignement dans les collèges communautaires grâce à l'innovation, à l'expérimentation et à la transformation de l'institution collégiale. Il s'agit du premier d'une série de trois forums qui permettront d'élargir, grâce à la technologie, les occasions de réseautage et les communautés de praticiens parmi les quelque 4 000 membres des corps professoraux et employés des collèges de la région.

- Les collèges communautaires ont travaillé conjointement avec le Comité consultatif sur les ressources humaines en santé de l'Atlantique (CCRHSA) pour réduire les obstacles et garantir un accès interprovincial aux places disponibles pour les étudiants voulant se prévaloir des programmes d'enseignement et de formation en santé de l'extérieur de la province.

- Les collèges communautaires continuent à faire des progrès dans le dossier de la mobilité et de la transférabilité panrégionale, grâce à la promotion du *Protocole d'entente sur le transfert des crédits parmi les collèges communautaires de l'Atlantique*. Les collèges du CCCPA ont

dressé un inventaire des programmes en guise d'appui à une approche collective pour en arriver à des ententes sur les transferts de crédits.

- Le CCCPA a élaboré son nouveau Plan stratégique 2004-2007 et obtenu l'approbation pour son nouveau Plan d'activités 2004-2005 intitulé *A Plan for Collaboration.*

CONSEIL ATLANTIQUE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Contexte

En mars 2004, Madeleine Dubé, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Margaret-Ann Blaney, ministre de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick, John Ottenheimer, ministre de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, Jamie Muir, ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, et Mildred Dover, ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, ont annoncé la création du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) pour remplacer la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA). Le CAMEF, dont l'objet est de favoriser la coopération régionale dans tous les domaines d'enseignement et de la formation, jouera un rôle clé dans la prise de positions communes sur les questions d'éducation d'ordre national et les dossiers concernant le gouvernement fédéral.

Le CAMEF prévoit miser sur les succès qu'a connus la FEPA au chapitre de la coordination et de la mise en œuvre d'initiatives régionales en éducation, dans le but d'améliorer les occasions d'apprentissage pour tous les Canadiens et les Canadiennes de la région atlantique, d'optimiser le rendement et de valoriser davantage les priorités et les projets provinciaux.

Durant l'exercice 2003-2004, les ministres de l'Éducation de l'Atlantique se sont rencontrés à trois reprises, dont à la rencontre inaugurale du CAMEF.

Faits marquants

Projets de langue anglaise

En 2003-2004, le secteur anglophone du CAMEF a poursuivi son travail sur plusieurs fronts afin d'améliorer l'apprentissage des étudiants et d'appuyer la mise en œuvre de programmes :

- ébauche d'un outil d'aide à l'enseignement intitulé *Planning for Curriculum Integration: a Resource for Educators,* un manuel appuyant les enseignants dans la démarche à multiples facettes d'intégration du programme d'enseignement à leur travail en classe;
- conception de ressources pédagogiques en sciences humaines pour les niveaux de la maternelle à la 9^{e} année (guides sur les programmes d'enseignement, textes destinés aux élèves et guides pour les enseignants). On a fait l'essai de ressources destinées aux élèves de la maternelle à la 2^{e} année et de la 7^{e} année, et lancé des appels d'offres pour des ressources destinées aux élèves des 6^{e}, 8^{e} et 9^{e} années;
- projet en littératie pour les niveaux de la 7^{e} à la 9^{e} année, soit un manuel destiné aux enseignants pour aider les élèves qui ont de la difficulté à lire;

- outil d'évaluation des habiletés en lecture pour permettre aux enseignants d'évaluer le degré de compréhension de la lecture chez les élèves de la 4e à la 6e année;
- outil de perfectionnement professionnel intitulé *Meeting Behavioural Challenges: Creating Safe and Caring Learning Environments* et le matériel assorti pour l'enseignant.

Projets de langue française

En 2003-2004, le secteur francophone du CAMEF a achevé plusieurs projets pour améliorer l'apprentissage des étudiants et appuyer la mise en œuvre de programmes :

- ressources pédagogiques de langue française pour le programme des arts destinées aux niveaux de la 2e à la 8e année;
- adaptation à l'image de la région atlantique de l'atlas thématique du Groupe Beauchemin;
- trois derniers livrets d'une série de sept conçue pour favoriser les compétences en lecture – les trois livrets ciblent les bibliothèques, les centres préscolaires et les dirigeants communautaires;
- outil pédagogique en sciences humaines pour les niveaux de la 4e à la 6e année intitulé *Regard sur les provinces atlantiques*;
- document sur l'intégration de l'identité (sentiment d'appartenance) et la culture dans les différents programmes d'enseignement;
- concours en littératie pour les élèves de la 9e à la 12e année – l'œuvre gagnante a été reproduite sur une affiche pour promouvoir la littératie et distribuée dans les écoles francophones du Canada atlantique;
- organisation du onzième atelier d'été des directeurs d'écoles de langue française au Nouveau-Brunswick;
- poursuite des activités d'acquisition et de distribution par les ministères de ressources audiovisuelles de langue française par l'entremise de la vidéothèque de langue française.

Projets de français langue seconde

Le secteur français langue seconde du CAMEF a continué d'appuyer la mise en œuvre de programmes et a pu achever les projets suivants en 2003-2004 :

- analyse des résultats des élèves de la 11e année qui ne sont plus inscrits au programme de français de base;
- *Fascicule pour l'emploi du français en français de base*, un document proposant aux enseignants des stratégies pour accroître l'usage de la langue cible dans une classe de français langue seconde.

Achat d'autobus en bloc

Le CAMEF continue à se prévaloir du pouvoir d'achat en bloc pour réduire les coûts d'achat d'autobus scolaires. La soumission choisie en 2003-2004 nous a valu d'acquérir un autobus scolaire bien équipé, écologiquement avancé et offrant un excellent rendement en carburant, à un prix plus bas que l'année précédente.

HARMONISATION DES LOIS SUR LES ASSURANCES DES PROVINCES ATLANTIQUES

Contexte

Cette initiative est en cours depuis la fin des années 1990 et consiste à étudier les avantages potentiels découlant de l'harmonisation et de la modernisation des régimes offerts par le secteur de l'assurance dans chaque province de l'Atlantique. Un groupe de travail formé des quatre surintendants provinciaux de l'assurance a présenté l'ébauche d'un modèle de loi harmonisée et a recommandé de passer à une prochaine étape, soit la rédaction détaillée de la loi et l'élaboration des règlements d'application.

Ce projet tient ses origines des pressions exercées par l'industrie à l'effet que les lois et le cadre réglementaire régissant le secteur de l'assurance dans chaque province représentaient, dans le marché des provinces de l'Atlantique, un fardeau coûteux lié à la réglementation. Le projet équivaut à un investissement de près de 150 000 $ sur une période de six ans pour couvrir les coûts divers, les séances de consultation, la recherche et l'examen par des experts. Les surintendants résument les réalisations de ce projet et les avantages du modèle législatif d'harmonisation des assurances proposé. En soi, ce modèle :

- constitue un exemple remarquable de coopération régionale, unique au Canada;
- harmonise, modernise et améliore les lois actuelles dans chaque province;
- prévoit des dispositions protégeant le consommateur et d'autres favorisant l'incorporation et l'exploitation de sociétés provinciales d'assurances;
- concilie les pratiques changeantes de l'industrie et les effets de la technologie;
- délimite plus clairement les exigences réglementaires des dispositions législatives, créant ainsi un cadre plus souple face aux conditions changeantes de l'industrie.

Faits marquants

La réforme de l'assurance automobile et les pressions exercées sur les surintendants à cause des questions qu'a soulevées l'assurance automobile ont retardé l'aboutissement du projet d'harmonisation. La réforme de l'assurance automobile, y compris le processus mené en 2003 par le Groupe de travail sur l'assurance automobile de l'Atlantique, est un dossier qui a évolué de façon indépendante dans chacune des provinces. Par conséquent, on a supprimé de la loi les dispositions relatives à l'assurance automobile pour accélérer le processus. Le groupe de travail des surintendants a recommandé de passer à la prochaine étape du projet, soit l'établissement d'une coordination régionale pour compléter de manière efficace et en temps opportun la rédaction législative et l'élaboration des règlements d'application.

COMITÉ DE COORDINATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ATLANTIQUE

Contexte

L'*Entente sur les marchés publics de l'Atlantique* (EMPA) est l'un des plus anciens exemples de coopération régionale, lequel établit un processus régional de surveillance des modes d'approvisionnement des gouvernements provinciaux, et fixe les responsabilités en matière de surveillance du Comité de coordination des marchés public de l'Atlantique (CCMPA), les seuils

d'appels d'offres concurrentiels, ainsi que les objectifs à atteindre pour profiter des possibilités conjointes relatives au lancement d'appels d'offres et au développement des sources d'approvisionnement. L'entente originale de 1992 a été modifiée en 1996 et le *Protocole d'entente sur la réduction des barrières commerciales concernant les marchés publics* est toujours en vigueur aujourd'hui.

Faits marquants
Le CCMPA a centré ses efforts sur la révision et la mise à jour de l'EMPA, sur la rédaction du document de conditions générales normalisées des provinces de l'Atlantique destiné aux soumissionnaires et accessible en ligne, de même que sur la recherche de possibilités conjointes de lancement d'appels d'offres. En mars 2003, le CCMPA travaillait à la rédaction finale d'une nouvelle entente sur les marchés publics; cependant, on a convenu de mettre de côté cette initiative, jusqu'à ce que l'on connaisse plus précisément les conclusions du processus de modification de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et les orientations prises en vue de jeter les bases d'un nouveau cadre national pour l'établissement d'ententes stratégiques sur les marchés publics. Le Conseil de la fédération considère comme un dossier prioritaire les modifications à l'ACI, et les plans de travail qu'ont approuvés les provinces incluent un calendrier accéléré pour modifier le chapitre de l'ACI traitant des marchés publics.

En juin 2004, les premiers ministres ont lancé le projet de publication en ligne des conditions générales normalisées des provinces de l'Atlantique destiné aux soumissionnaires afin que les fournisseurs de l'Atlantique aient un meilleur accès aux appels d'offres des provinces atlantiques. Le projet harmonise les critères relatifs au processus d'appel d'offres des quatre provinces, ce qui simplifie et rationalise l'exercice et offre un plus grand potentiel pour le lancement d'appels d'offres conjoints à l'échelle régionale.

COOPÉRATION RÉGIONALE – MARITIMES

COMMISSION DES COURSES ATTELÉES DES PROVINCES MARITIMES

Contexte
Le Conseil des premiers ministres des Maritimes a établi la Commission des courses attelées des provinces maritimes (CCAPM) en 1994 en tant qu'organisme de réglementation des courses attelées dans la région. La CCAPM est chargée de régir et de réglementer les courses attelées dans les provinces maritimes. Elle est formée de six membres nommés par les gouvernements provinciaux.

Faits marquants
La Commission a délivré des permis à huit nouveaux hippodromes dans les Maritimes, dont sept tiennent des courses en direct et en diffusion simultanée.

En plus de ses activités courantes d'administration et de réglementation, la Commission a :
- mis en œuvre un programme d'évaluation et de formation continue, comprenant un atelier pour les nouveaux officiels et un pour les juges;
- recruté des officiels par l'entremise du programme d'apprentissage;

- terminé la rédaction d'un manuel de modalités de fonctionnement pour les juges et les officiels;
- tenu des audiences pour entendre les appels et les plaintes afin de résoudre les griefs;
- tenu des réunions avec l'industrie pour fixer les dates des courses, modifier les règlements et planifier des séances;
- adopté des lignes directrices sur les procédures et les exigences à respecter en matière d'information en vue d'établir des salles de paris hors-piste;
- examiné les demandes et délivré des permis de salles de paris hors-piste, et formulé des recommandations à l'Agence canadienne du pari mutuel relativement aux zones d'exploitation exclusive des hippodromes;
- collaboré à la négociation et à l'établissement du système de paris par téléphone;
- facilité les discussions contractuelles entre les dirigeants des hippodromes et les associations de la profession équestre;
- commandé et piloté une enquête financière auprès d'un hippodrome titulaire d'une licence, ce qui a jeté les bases d'un plan de financement quinquennal et d'une entente quinquennale conjointe avec les propriétaires équestres et les dirigeants des hippodromes;
- rédigé l'ébauche d'un manuel de modalités de fonctionnement pour les officiels de course en vue d'une publication au cours de la saison de courses 2004;
- dirigé un processus de consultation auprès de l'industrie relativement au nouveau livre de règlements généraux;
- conçu un modèle uniforme de présentation des rapports financiers des hippodromes;
- publié et distribué un bulletin aux membres de l'industrie.

Par suite d'une invitation de Standardbred Canada, le directeur des courses a représenté le Canada au World Trotting Conference. Il a aussi présenté des exposés à la North American Pari-Mutuel Association sur l'évolution des rôles réglementaires, ainsi qu'à un forum de représentants canadiens chargés de réglementer les courses sur la façon de traiter les questions nationales d'intérêt mutuel et sur l'adoption de normes nationales pour les courses de chevaux.

L'industrie des Maritimes est maintenant officiellement associée à Standardbred Canada, registre officiel des Standardbreds et organisme chargé de tenir les dossiers de la Commission.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES

Mandat

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) a été établie en 1974. Elle est un organisme du Conseil des premiers ministres des Maritimes qui fonctionne à titre d'« organisme régional pour l'enseignement postsecondaire. » Elle a pour mandat :

- de prendre des mesures pour garantir la qualité des programmes de formation et de l'enseignement offerts dans les établissements postsecondaires relevant de sa compétence;
- de recueillir, de tenir à jour et de diffuser de l'information au sujet de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes;
- de stimuler la coopération entre les établissements et les gouvernements pour améliorer le rendement et l'efficacité; et

- d'administrer des programmes régionaux dans les Maritimes ainsi que des ententes interprovinciales afin d'augmenter les occasions de formation pour les étudiants des Maritimes.

Dans l'exécution de ses fonctions, la Commission met l'accent principalement sur l'enseignement universitaire et elle s'intéresse tout d'abord à l'amélioration du service aux étudiants dans le cadre d'une acquisition continue du savoir et au maintien du meilleur service possible.

Faits marquants

Examen de la Politique en matière d'assurance de la qualité – Il s'est écoulé cinq années depuis la réalisation du processus d'examen sommaire, et en décembre 2003, la Commission a convenu que le moment était approprié pour demander l'avis du personnel et des membres du conseil d'administration de la CESPM, du Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires et des établissements d'enseignement quant à la mise en œuvre du processus d'examen des programmes. Les objectifs du processus de consultation consistent entre autres à trouver les moyens d'accroître l'efficience et l'efficacité des modalités d'examen des programmes effectué par le personnel, et de trouver les moyens de clarifier davantage et de mieux organiser le document des politiques. La conclusion principale découlant de l'exercice de consultation est de réécrire et de réorganiser le document des politiques afin de clarifier et d'améliorer le but des procédures et des lignes directrices relatives à l'examen des politiques et des programmes. La publication du document des politiques révisé devrait avoir lieu à l'automne 2004.

Examen des programmes – Les établissements sont tenus de présenter à la Commission leurs projets de nouveaux programmes ou de programmes modifiés pour les faire approuver avant leur mise en œuvre. Dès qu'on les reçoit, la plupart des programmes font l'objet d'un examen sommaire : les membres du personnel les examinent et les approuvent automatiquement s'ils répondent aux critères préétablis. Si un programme proposé ne satisfait pas aux exigences en matière d'information, on demande des éclaircissements et des renseignements supplémentaires de l'établissement qui l'a soumis ou on achemine la proposition au Comité consultatif sur les affaires universitaires pour une évaluation plus approfondie. En 2003-2004, la Commission a examiné un total de 51 propositions de programmes. De ce nombre, 25 programmes ont été approuvés dans le cadre du processus d'examen sommaire, 22 ont été approuvés après un examen approfondi et quatre ont été inscrits à titre d'information seulement.

Vérification des politiques et des pratiques des établissements en matière d'assurance qualité – Cette initiative vise à confirmer que les pratiques préconisées par les établissements pour évaluer la qualité des programmes existants, et d'autres fonctions s'il y a lieu, sont des mécanismes de contrôle et d'amélioration de la qualité efficaces. Le Comité responsable de la vérification de l'assurance qualité, un comité conjoint de l'Association des universités de l'Atlantique (AUA) et la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), est responsable de la fonction de surveillance au nom de la Commission. La phase pilote de la nouvelle fonction de surveillance a pris fin officiellement en septembre 2003. L'Université Dalhousie et l'Université St. Thomas y ont participé sur une base volontaire. On peut consulter en ligne, à l'adresse www.cespm.ca, les deux rapports finaux d'évaluation des politiques et des procédures d'assurance qualité en vigueur dans ces deux universités. Les autres universités prévues à l'horaire de la Commission seront soumises au processus au cours des trois prochaines années.

Données et information – Le système de données et d'information de la Commission est son principal outil pour mener à bien ses activités d'information et de recherche. Il comprend plusieurs banques de données, notamment : le Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE) (auparavant le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire – SISCU); les données sur les diplômés (Statistique Canada); les données de l'examen des programmes de la CESPM; l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU); le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC); et les Sondages de suivi auprès des diplômés (CESPM et enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada). Au besoin, nous utilisons aussi des données et de l'information de sources externes. Au cours d'une année, le personnel de la CESPM peut répondre à 300 demandes spéciales de données quantitatives.

Sondage auprès des diplômés – L'objectif visé par le programme d'enquête auprès des diplômés universitaires des Maritimes est de surveiller le degré d'intégration au marché du travail des personnes récemment diplômées, et de suivre l'évolution d'éléments tels les tendances en matière de mobilité, le remboursement de la dette, le retour aux études et l'évaluation que font les diplômés des diverses composantes de leur programme universitaire. Il permet également à la Commission de suivre les changements qui touchent ces principales variables et leurs interrelations au fil du temps.

À sa réunion du 28 avril 2003, la Commission a fixé un nouveau calendrier d'exécution de l'enquête. À partir de la promotion de 1999, la Commission entend désormais interviewer les diplômés universitaires des Maritimes de chaque quatrième promotion (cohorte), deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme. Par ailleurs, une enquête pilote de dix ans est prévue auprès des finissants de 1996 (lesquels ont déjà fait l'objet d'une enquête en 1997 et en 2000).

Le 13 mai 2003, la Commission a publié le *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, que l'on peut consulter en ligne au www.cespm.ca. Le rapport a révélé que deux ans après avoir obtenu leur diplôme d'une université des Maritimes, les étudiants de la promotion de 1999 profitent d'un taux d'emploi élevé, sont mieux rémunérés que les diplômés précédents et se disent satisfaits de la formation qu'ils ont obtenue. Par ailleurs, les résultats démontrent que même si les diplômés ont emprunté davantage que les étudiants des promotions antérieures et qu'ils doivent composer avec une dette d'études bien plus importante, la grande majorité estime encore que leur diplôme a valu l'argent et le temps investis.

Le travail devant mener à la réalisation de l'enquête longitudinale de cinq ans des diplômés de la promotion de 1999 progresse bien. Une demande de propositions a été publiée le 19 mars 2004.

Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes – Cette série publie des analyses à la fois courtes et approfondies des questions importantes en matière d'enseignement supérieur dans les Maritimes. On peut consulter en ligne les articles publiés dans le cadre de cette série à l'adresse www.cespm.ca, dont les suivants : *L'écart entre les diplômées et les diplômés dans les résultats liés à l'emploi* (mars 2004) et *Profil de la clientèle universitaire des Maritimes : effectif, participation et obtention de diplôme* (octobre 2003). Un troisième article en préparation et dont la parution est prévue à l'automne 2004 abordera le thème de l'influence du niveau de

scolarité familial sur les résultats des diplômés, y compris les tendances relatives à l'endettement et au remboursement.

Recrutement et maintien du corps professoral dans les Maritimes – Le 17 février 2004, la Commission présentait aux ministres responsables de l'éducation dans les Maritimes un rapport intitulé *Stratégies pour le renouvellement du corps professoral dans les Maritimes*. Ce document, que l'on peut consulter en ligne à l'adresse www.cespm.ca, est le résultat des discussions entre des représentants d'établissements de la région conférant des grades universitaires, d'associations de professeurs, d'associations d'étudiants, des gouvernements provinciaux, du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, de l'Association des universités et collèges du Canada et des organismes du gouvernement fédéral, durant le Symposium sur le recrutement et le maintien du corps professoral, organisé à Moncton en octobre 2002. La stratégie vient appuyer les établissements d'enseignement et les gouvernements de la région face au problème du renouvellement du corps professoral, dans un contexte de recrutement concurrentiel créé par une vague de départs à la retraite et un faible lot de nouveaux diplômés au niveau du doctorat.

Ententes interprovinciales et intra-Maritimes de financement de programmes – La Commission a continué d'assurer l'application des ententes avec les autres provinces canadiennes qui permettent l'admission d'étudiants des Maritimes à des programmes d'études non offerts dans la région. Elle a maintenu également l'entente intra-Maritimes pour le partage des coûts reliés aux programmes régionaux en vertu de laquelle chacune des provinces maritimes accorde des subventions pour ses étudiants universitaires inscrits dans l'une ou l'autre des deux autres provinces à des programmes non offerts dans la province de résidence.

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

Contexte

La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada s'est réunie pour la première fois en 1973 et tous les ans par la suite, sauf en 1991, 1992 et 1996. Elle a entrepris avec succès un certain nombre de projets dans les domaines suivants : commerce, énergie, environnement, océans, foresterie, agriculture, pêches, transport, technologie de l'information et tourisme – tous ces projets ayant contribué au mieux-être des citoyens de la région.

La 28^{e} Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a eu lieu à Groton (Connecticut), du 7 au 9 septembre 2003. La conférence a porté sur les questions d'énergie, de sécurité, d'emploi et d'environnement.

Activités des comités

Environnement

Les questions touchant l'environnement forment l'élément essentiel du programme des premiers ministres et des gouverneurs depuis la création de la Conférence. En 1998, les plans d'action sur les pluies acides et le mercure ont reçu l'approbation des premiers ministres et des gouverneurs pour leur mise en œuvre. En 2001, un plan d'action sur le changement climatique a été adopté.

Comité directeur sur les pluies acides

Le Comité directeur sur les pluies acides a joué un rôle actif à plusieurs égards, et a mis en œuvre son plan d'action. Voici un aperçu des projets en cours :

- harmonisation des données entre les deux pays pour que les scientifiques et les membres du public puissent mieux comprendre l'impact des dépôts de soufre et d'azote;
- sensibilisation accrue au lien entre la qualité de l'air et la santé publique;
- description de l'impact des dépôts de soufre et d'azote sur les forêts de nos régions.

Comité directeur sur le changement climatique

Le Comité directeur sur le changement climatique a supervisé plusieurs projets, dont les suivants :

- inventaire et registre des émissions régionales de gaz à effet de serre;
- analyse comparative du rendement énergétique des édifices gouvernementaux;
- promotion des sources d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique;
- appui à la recherche et création de liens avec les secteurs universitaire/collégial et municipal.

Groupe de travail sur le mercure

Au cours de la 28^{e} Conférence des GNA/PMEC, le Groupe de travail sur le mercure a annoncé qu'il avait non seulement atteint son objectif intérimaire de réduction du mercure dans la région, mais qu'il l'avait surpassé grâce à une réduction de 55 p. 100 des émissions globales de mercure dans la région des GNA/PMEC. Puisque le projet atteint maintenant son régime de croisière, le groupe de travail se rencontrera annuellement et fera rapport aux premiers ministres et aux gouverneurs à tous les deux ans.

Comité permanent sur le commerce et la mondialisation

En plus de tenir des conférences téléphoniques, le Comité sur le commerce et la mondialisation s'est réuni en juin 2003 et en mars 2004; le Groupe de travail sur les transports s'est rencontré en mai 2003. On a mis de l'avant plusieurs projets au cours de cette période, notamment :

- proposition et travail subséquent pour améliorer la cueillette des données sur les services de marchandises ferroviaires, dans la foulée de l'étude de la Northeast Association of State Transportation Officials (NASTO);
- propositions d'un modèle de coopération et une meilleure planification entre les agents du fédéral, des provinces et des États responsables des transports et des douanes relativement à la modernisation des infrastructures et le déploiement de nouveaux programmes douaniers (FAST et NEXUS) aux postes frontaliers, ainsi qu'un appui à *Operation Safe Commerce*;
- travail sur les dossiers de transport régional, entre autres un exposé de principe sur l'accès aérien et les approbations de prédédouanement, l'harmonisation des critères de poids et de

dimensions des camions, et la promotion des technologies de systèmes de transport intelligent (STI);
- rapport sur la certification transfrontalière É.-U./Canada pour les ingénieurs;
- proposition et élaboration d'un plan triennal en matière de commerce.

Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE)

Ce comité de longue date des GNA/PMEC a organisé des tables rondes et des conférences régionales sur l'énergie, produit des rapports de recherche sur l'énergie, ainsi que des exposés et des recommandations aux représentants des provinces et des États sur les dossiers régionaux de l'électricité et du pétrole et du gaz. En plus de tenir des conférences téléphoniques, le CINE s'est réuni en novembre 2003 à Boston. Plusieurs initiatives du CINE sont en cours, dont celles-ci :

- élaboration d'un plan d'action de deux ans du CINE;
- suivi des consultations menées auprès des intervenants découlant du rapport du Nouveau-Brunswick intitulé *Barriers to Inter-jurisdictional Electricity Transmission Development in New England and Eastern Canada* (Navigant);
- recherche et rapport subséquent sur les répercussions régionales de la panne de courant du 14 août 2003 aux États-Unis et au Canada;
- préparation d'une base de données et d'un rapport de planification sur les ressources en matière d'énergie renouvelable.

ANNEXE I – ORGANIGRAMME DU CONSEIL

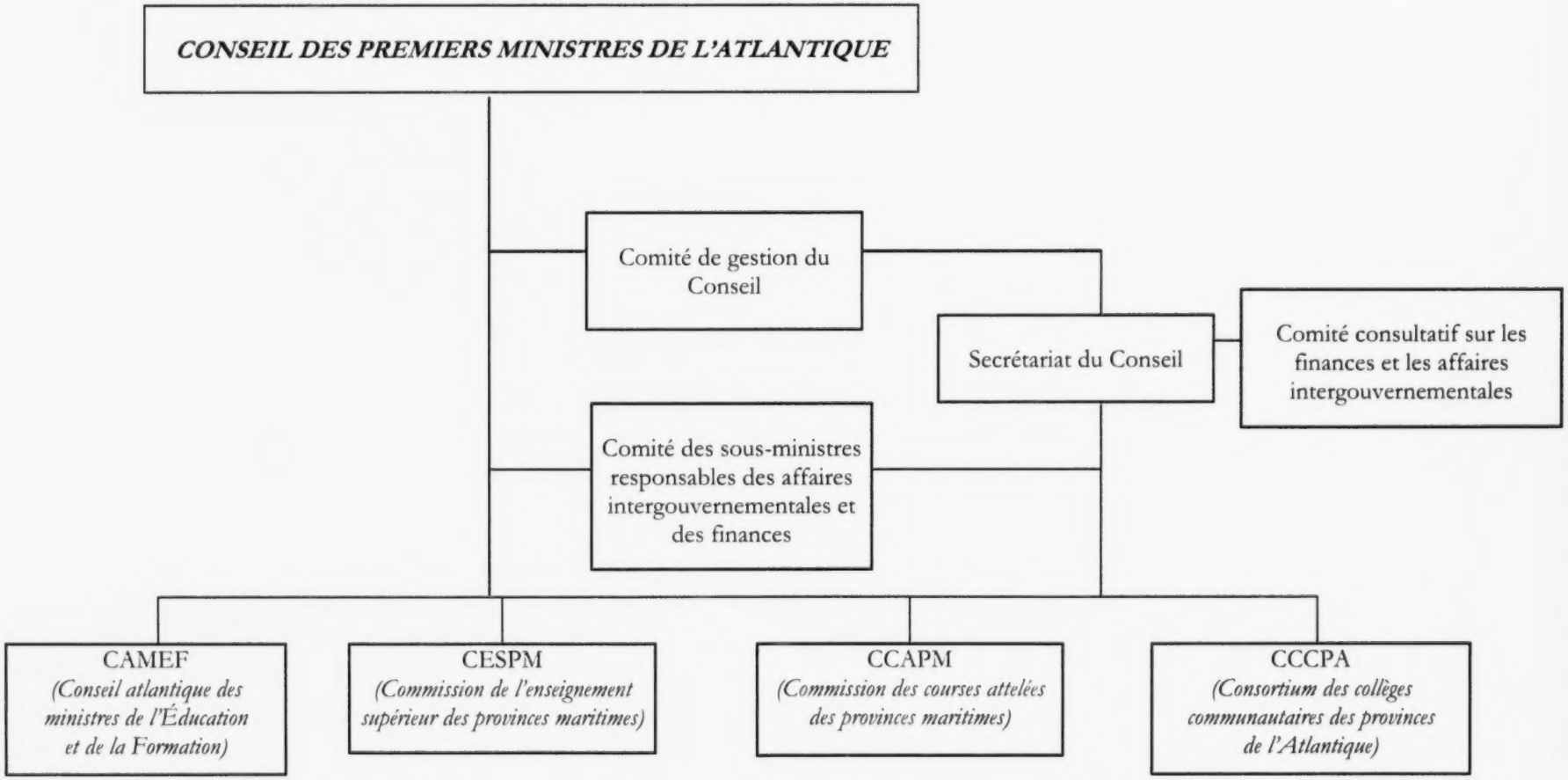
CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE
Comité de gestion du Conseil
Secrétariat du Conseil
Comité consultatif sur les finances et les affaires intergouvernementales
Comité des sous-ministres responsables des affaires intergouvernementales et des finances
CAMEF
(Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation)
CESPM
(Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes)
CCAPM
(Commission des courses attelées des provinces maritimes)
CCCPA
(Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique)

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE
État du fonds consolidé – recettes, dépenses et excédent d'exploitation pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2004

	Budget $	2004 Montant réel $	2003 Montant réel $
RECETTES			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	1 043 420	981 621	1 146 707
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	277 872	277 872	16 313
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	1 331 460	1 254 510	1 447 214
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	258 465	247 215	262 142
Autre	650 219	649 307	502 850
	3 561 436	3 410 525	3 375 226
DÉPENSES			
Secrétariat du Conseil	1 305 483	1 220 488	1 136 028
Commission des courses attelées des provinces maritimes	572 500	627 781	542 420
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes	1 414 035	1 147 484	1 047 061
	3 292 018	2 995 753	2 725 509
Subventions –			
Fonds en fiducie pour le plan d'action	0	0	218 283
Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique	72 500	72 500	72 500
Fondation d'éducation des provinces atlantiques	212 230	212 230	212 230
Institut Champlain	0	0	28 125
	3 576 748	3 280 483	3 256 647
EXCÉDENT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES POUR L'EXERCICE	-15 312	130 042	118 579

Secrétariat du Conseil

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique
Case postale 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél. : (902) 424-7590
Téléc. : (902) 424-8976
info@cap-cpma.ca
www.cap-cpma.ca

Ed Cramm, secrétaire du Conseil et cosecrétaire de la Conférence des GNA/PMEC
Rhéal Poirier, secrétaire adjoint du Conseil, secrétaire du CAMEF et cosecrétaire adjoint de la Conférence des GNA/PMEC
Rod Casey, chef du service des finances
Bill Breckenridge, coordonnateur régional
Glenn Davis, coordonnateur régional
Brad Hodgins, coordonnateur régional
Guylaine Roy, coordonnatrice régionale
Joe Rudderham, coordonnateur régional

Angela Buckles, adjointe administrative
Doreen Hamilton, ajointe administrative
Janice Henderson, ajointe administrative
Karen Hosking, ajointe administrative
Sharon Pinaud, réceptionniste
Jackie Ruggles, commis-comptable
Hannah Stewart, agente financière et de la TI

Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique

a/s College of the North Atlantic
Case postale 413
Grand Falls-Windsor (Terre-Neuve-et-Labrador) A2A 2J8

Tél. : (709) 292-5625
Téléc. : (709) 292-5625

Cyril Farrell, directeur général

Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation

Case postale 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél. : (902) 424-5352
Téléc. : (902) 424-8976
camet-camef@cap-cpma.ca
www.camet-camef.ca

Rhéal Poirier, secrétaire

Commission des courses attelées des provinces maritimes

3A, promenade Gerald-McCarville
Case postale 128
Kensington (Île-du-Prince-Édouard) C0B 1M0

Tél. : (902) 836-5500
Téléc. : (902) 836-5320

Dr Paul Hogan, directeur général

Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes

82, rue Westmorland, pièce bureau 401
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Tél. : (506) 453-2844
Téléc. : (506) 453-2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Mireille Duguay, directrice générale